

## **Le juge Florence Rita Arrey l'unique femme sur les onze membres du conseil constitutionnel nommé par décret du président Paul Biya le sept février deux mils dix-huit.**

Dans un contexte de parité d' égalité homme et femme au Cameroun. Les femmes représentent au Conseil Constitutionnel seulement neuf pour cent.

La bibliographie du juge Florence Rita Arrey, attire de l'admiration tant sur le plan académique que professionnel.

A l'an deux mils elle est juge à la Cour suprême du Cameroun Florence Rita Arrey bouge les lignes sur les droits des femmes et des filles sur la propriété foncière et du droit de succession au Cameroun.

Dans son discours de fin d'année 2017, le président Paul Biya a mentionné le parachèvement de l'installation des institutions républicaines inscrites dans la Constitution de mil neuf cent quatre vingt seize et amandé en deux mils huit.

"Le parachèvement de la mise en place des institutions prévues par la Constitution [2008] et ouvrira une nouvelle page de notre processus démocratique" déclare Paul Biya.

La durée du mandat des onze conseillers constitutionnels est passée de neuf à six ans. La possibilité de nomination est passée d'une à n fois.

« Le Conseil Constitutionnel comprend onze (11) membres désignés pour un mandat de six ans éventuellement renouvelable », article 51 (nouveau) de la loi 2008/001 du 14 avril 2008.

Toutes les institutions prévues par la Constitution de deux mils huit qui remplace celle de mil neuf cent quatre vingt seize au Cameroun sont opérationnelles.

Il reste que l'absence de conseiller régional porte un coup dur à la mise en place de la décentralisation au Cameroun.